



Certificat de spécialisation - CS8000A Prévention des "radicalisations"

Public concerné

Le certificat de spécialisation "Prévention des radicalisations" concerne différents types de publics :

- cadres du secteur public ou associatif (administration pénitentiaire, police/justice, secteur socioéducatif, secteur médical, transports) ;
- cadres du secteur privé (entreprises, ressources humaines, sécurité, etc.) ;
- journalistes, étudiants, enseignants ;
- toute personne justifiant d'une expérience professionnelle pertinente dans ces filières.

Objectifs de la formation

Les sociétés sont de plus en plus confrontées à l'émergence des risques liés à des phénomènes de radicalisations. Le certificat de spécialisation "Prévention des radicalisations" vise à transmettre aux professionnels des outils afin de mieux décrypter ces dynamiques complexes en perpétuel changement. Il s'agit notamment de comprendre les origines et la montée en puissance de ces diverses formes de radicalités au sein de la société. Compte tenu de la richesse de cette thématique, la formation aborde le sujet sous des angles multidisciplinaires (juridique, psychologique, sociologique, géopolitique).

Les enseignements mêlent des savoirs délivrés par des universitaires de haut niveau ainsi que les connaissances d'acteurs opérationnels. Le volet empirique du certificat vise également à aider les acteurs à identifier des leviers d'action et à développer des pratiques de terrain.

Les enseignements visent à :

- savoir définir les phénomènes de radicalisations sous un angle pluridisciplinaire (sociologique, psychologique, géopolitique) ;
- comprendre les mécanismes à l'oeuvre dans les processus de radicalisations ;
- identifier les vecteurs de communication et de propagande dans les espaces formels et virtuels ;
- connaître le contexte juridique et la réponse publique sur la lutte contre les radicalisations ;
- identifier et caractériser les acteurs privés ou associatifs de la prévention des radicalisations ;
- aider à la détection des signes de radicalisations en les distinguant de la religiosité et du rigorisme ;
- alerter les acteurs et les ressources internes ou externes et les mobiliser ;
- élaborer des projets en lien avec la prévention des radicalisations (identification des leviers de financement, benchmarking, etc.)

Conditions d'admission

Ce certificat s'adresse aux :

- titulaires d'un diplôme bac +3/4 (secteur socioéducatif, secteur médical, enseignants, ressources humaines, ministres du culte, administration pénitentiaire, journalistes) ;
- personnes justifiant d'un niveau de formation bac +3 dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du certificat ou bénéficiant des procédures de la validation des études supérieures ou des acquis de l'expérience ; cette formation est par ailleurs accessible par la VAPP (validation des acquis professionnels).

L'admission est prononcée par le conseil des études après analyse du dossier de candidature.

Les pièces suivantes doivent être jointes au dossier de candidature :

- photocopie du dernier diplôme obtenu ou du diplôme en lien avec le domaine ;
- CV détaillé + lettre de motivation ;
- photocopie d'une pièce d'identité.

Tarif

- 900 € (prise en charge individuelle)
- 2150 € (tarif Employeur - sur devis)

Organisation de la formation

Le certificat de spécialisation Prévention des "radicalisations" est dispensé :

- en format intensif à distance sur deux semaines ;
- en cours du soir à distance hebdomadaire (de 20h à 21h).

Perspectives professionnelles

- **Acquisition d'une expertise mobilisable dans les fonctions occupées**
- **Postes de spécialistes :**
Collectivités territoriales
Ministères (Justice, Éducation nationale)
Éducation spécialisée
Métiers de la sécurité

Informations détaillées disponibles sur :



Programme du certificat Prévention des "radicalisations" (Total : 7 ECTS)

Code UE	Intitulé de l'UE	Contenu de l'UE	Crédits
CRM214	Prévention des "radicalisations"	- La notion de radicalisations (dimension sociologique, politique, géopolitique) ; - Sensibilisation à la culture arabo-musulmane ; - Dimensions juridiques et dispositifs de lutte contre les phénomènes ; - Radicalisations d'un point de vue empirique (études de cas et posture professionnelle) ; - Internet et radicalisations ; - Développement et construction de projets de lutte contre les radicalisations/identification des leviers de financement. L'unité CRM214 (prévention des "radicalisations") est validée par un examen écrit portant sur les connaissances acquises durant la session.	6
UAIPIC	Projet tutoré	Travail de mémoire : pour ce projet tutoré, les auditeurs doivent réaliser un travail de synthèse qui articule la formation théorique qu'ils ont suivie aux spécificités de leur sphère professionnelle.	1
Total			7

Responsable national

Alain Bauer, professeur du Cnam

Responsable opérationnel

Elyamine Settoul, maître de conférences (Cnam)

Faciliter l'accès à la formation des
personnes en situation de handicap
cnam-bretagne.fr/handi-cnam

Contact

+33 9 72 31 13 12
psdr3c@lecnam.net